

SEP 14 1977



NATIONS UNIES UN/SA COLLECTION

ASSEMBLEE
GENERALEDistr.
GENERAL
A/32/198
7 septembre 1977
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-deuxième session
Point 66 de l'ordre du jour provisoire*

BUREAU DU COORDONNATEUR DES NATIONS UNIES POUR LES SECOURS EN CAS DE CATASTROPHE

Assistance aux régions d'Ethiopie victimes de la sécheresse

Rapport du Secrétaire général

1. Dans sa résolution 31/172 du 21 décembre 1976, l'Assemblée générale priait instamment le Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe, l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance ainsi que les autres organismes des Nations Unies et les institutions spécialisées des Nations Unies de poursuivre et d'intensifier l'aide qu'ils apportent à l'Ethiopie pour son effort de secours et de reconstruction dans leurs domaines de compétences respectifs; lançait un appel à tous les Etats Membres, aux institutions bénévoles et aux organisations intergouvernementales pour qu'ils poursuivent et intensifient leur assistance à l'Ethiopie; et invitait le Secrétaire général, le Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe et l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement à faire rapport à l'Assemblée générale lors de sa trente-deuxième session et au Conseil économique et social lors de sa soixante-deuxième session sur l'application de cette résolution et des autres résolutions pertinentes, en matière d'assistance aux régions d'Ethiopie victimes de la sécheresse.

2. A la soixante-deuxième session du Conseil économique et social, le Secrétaire général a présenté un rapport sur l'assistance aux régions d'Ethiopie victimes de la sécheresse et a appelé l'attention du Conseil sur le fait que les autorités éthiopiennes craignaient que leurs ressources en denrées alimentaires et leurs moyens de transport ne soient insuffisants pour faire face à une situation de plus en plus grave (E/5919). Dans la déclaration liminaire qu'il a faite devant

* A/32/150.

le Conseil, à la 2054^e séance, le 5 mai 1977, le Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe a donné un aperçu de la situation en fonction des renseignements les plus récents sur : a) les régions du Wollo et du Tigré qui étaient depuis peu victimes de la sécheresse; b) les besoins en importation de denrées alimentaires pour 1977 et c) les problèmes logistiques que posait cette importation.

3. Le Coordonnateur a déclaré que, bien que les récoltes aient été très mauvaises dans certaines régions des provinces du Wollo et du Tigré, les fonctionnaires du gouvernement et d'autres personnes travaillant dans ces régions estimaient généralement que la situation n'était pas aussi critique que pendant la sécheresse de 1973/74. Cependant, il n'était pas impossible que de graves pénuries de denrées alimentaires surviennent dans certaines régions, selon le niveau qu'atteindraient les brèves pluies du Belg. A cet égard, le Coordonnateur a souligné l'importance des projets en cours consistant à pourvoir "Des vivres pour du travail", entrepris par le Programme alimentaire mondial (PAM) et des organismes nationaux en vue de la conservation des sols et du reboisement. On estimait qu'en 1977 l'Ethiopie devrait importer 200 000 tonnes de céréales. On avait prévu l'importation de 100 000 tonnes à titre d'achats commerciaux et 53 000 tonnes avaient été promises à titre d'aide alimentaire. Les donateurs étaient priés d'envisager de combler un déficit d'environ 50 000 tonnes. A propos des problèmes logistiques que posaient ces importations, le Coordonnateur a déclaré que la capacité d'enlèvement des deux ports, Assab et Djibouti, était limitée principalement par l'insuffisance des moyens de transport. Afin d'accroître cette capacité, le gouvernement avait demandé 150 camions et le Coordonnateur avait porté cette demande à l'attention des donateurs. Le Coordonnateur a exprimé l'espoir que ces derniers y répondraient positivement. En conclusion, il a mis l'accent sur la nécessité de poursuivre les activités de développement en vue de s'attaquer aux causes de la sécheresse.

4. Le 5 mai 1977, le Conseil économique et social a adopté la résolution 2047 (LXII) dans laquelle il a prié le Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe, l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et les autres organismes des Nations Unies et institutions spécialisées de poursuivre et d'intensifier l'assistance qu'ils fournissent à l'Ethiopie; il a fait appel aux gouvernements des Etats Membres et aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales pour qu'ils poursuivent et accroissent leur assistance au Gouvernement éthiopien pour venir en aide aux régions victimes de la sécheresse et assurent leur reconstruction et leur relèvement; et il a décidé de garder la question à l'étude.

5. L'approvisionnement alimentaire continuera de susciter des inquiétudes jusqu'à la grande récolte de décembre, en particulier dans les provinces du Wollo, du Tigré et du Wollega et dans les principaux centres urbains, où le prix de toutes les céréales, à l'exception du blé, a augmenté de plus de 50 p. 100 au cours des douze derniers mois. Toutefois, les prévisions pour les récoltes de décembre sont encourageantes, surtout en ce qui concerne le maïs dans la Grande Fosse. La plupart des régions ont eu des précipitations satisfaisantes, mais il est impossible de prévoir avec certitude quel sera le résultat définitif.

/...

6. L'ensemble des importations de céréales pour 1977 totalise actuellement 76 250 tonnes, achetées au prix du marché ou à des prix de faveur, et 38 000 tonnes obtenues à titre d'assistance et dans le cadre de projets du Programme alimentaire mondial, mais, sur ce total, 42 000 tonnes sont immobilisées dans le port d'Assab. La capacité d'enlèvement du port d'Assab est d'environ 7 000 tonnes par mois; celle de Massawa est de 2 000 tonnes par mois, mais elle est nulle pour Djibouti depuis l'interruption de la liaison ferroviaire à la fin du mois de mai. En conséquence, bien que le gouvernement envisage d'importer encore 90 000 tonnes de céréales cette année, et bien que l'importation d'une quantité supplémentaire de 20 000 tonnes soit prévue au titre des projets du Programme alimentaire mondial, il n'y aura guère d'amélioration tant que les moyens de distribution des denrées alimentaires ne seront pas considérablement accrus, même si les importations totales correspondent à l'ensemble des besoins.

7. La situation en ce qui concerne les véhicules est critique. Il faudrait 360 camions uniquement pour remplacer la capacité de transport du chemin de fer de Djibouti. Le Programme des Nations Unies pour le développement a évalué à 1 500 véhicules le nombre de nouveaux camions nécessaires, y compris ceux qui sont prévus chaque année pour remplacer les véhicules usagés. Or, le gouvernement n'a jusqu'à présent acheté que 200 camions et il a lancé un appel pressant par l'intermédiaire du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe pour que la communauté internationale lui fournisse 150 camions. Jusqu'à présent, le Royaume-Uni a offert 10 camions et le représentant résident du PNUD a suggéré récemment des moyens d'encourager le versement d'autres contributions. Les représentants d'organismes des Nations Unies et des donateurs ont tous estimé qu'il serait impossible de continuer à importer des céréales - achats commerciaux ou aide alimentaire - sans améliorer tout d'abord les transports.

8. Les programmes d'aide alimentaire seront encore nécessaires en 1978, mais ils devront s'accompagner de programmes dans le domaine des transports qui, actuellement du moins, ne peuvent pas être assurés par le pays lui-même. En outre, il faudra également disposer, pour secourir les réfugiés et les victimes de la guerre, d'une aide alimentaire supérieure à la différence prévue entre les récoltes et les besoins. Il est encourageant de noter que les associations d'agriculteurs ont reconnu la nécessité de conserver les sols et de reboiser, mais un approvisionnement en céréales est vital pour que puissent se poursuivre les projets "Des vivres pour du travail", afin d'apporter les améliorations à l'environnement et de combattre ainsi les causes de la sécheresse. La communauté internationale des donateurs et les organismes des Nations Unies devront collaborer ensemble et avec le Gouvernement éthiopien pour surmonter les difficultés auxquelles se heurte ce dernier.
